

Agence Technique Départementale 36

La présente décision
affichée le 10:

8 AVR. 2019

est exécutoire depuis
cette date.

**DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Séance du 15 mars 2019

Objet : 4 / BUDGET 2019 DE L'AGENCE

L'an deux mille dix neuf, le quinze mars à 17 heures 45, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 26 février 2019, s'est réunie dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département sous la Présidence de Mme Nadine BELLUROT, Présidente de l'ATD36.

Etaient présents 84 membres sur 198

Ont donné pouvoir :

- collège «communes » : 37

M. Bruno ALLARD à M. Marc ROUFFY
M. Bernard ALLOUIS à M. Daniel CHEZE
M. Jean-Paul ARNAUD à M. Gilles REDON
M. Jean AUFRERE à M. Alain REUILLON
M. Etienne AUJARD à M. Michel MEUSNIER
M. Bernard BACHELLERIE à M. Jean-Pierre CHENE
M. Bernard BARRE à M. Jean-Michel MULTON
M. Jean-Claude BLIN à M. Alain GOURINAT
M. Patrice BOIRON à M. Gérard PION
M. Christian BOISLAIGUE à M. Jean-Marie BONAC
M. Pierre BREUGNON à M. Claude ALAPETITE
M. Michel BRIENT à M. Jean-Michel GUILLEMAIN
M. Didier BRUNET à M. Bernard RIVIERE
M. Jean-Michel BUTARD à M. Claude DAUZIER
M. Jean-Louis CHEZEAUX à M. Martial DRUI
M. Daniel COUTANT à M. René BAYON
Mme Bernadette DEFFONTAINES à M. Christophe JUBERT
M. Jean-Michel DEGAY à M. Jean-Louis PESSON
M. Philippe DESMAISON à M. Daniel LAFORET

M. Serge DENYS à M. Antoine MICHOT
M. Paul FOULATIER à M. Jean-Marc BALLEREAU
M. Hervé GRANDHOMME à M. André GARRY
M. Didier GUENIN à M. Louis De FARALS
M. Alain GUILLEMAIN à M. Jean-Luc WILMOT
M. Serge LAMBERT à M. Jean-Louis TOUZEAU
M. Patrick LAMBILLIOTTE à Mme Catherine OVAN
Mme Danielle LAMY à M. Lionel GUIBLIN
M. Philippe LANGLOIS à M. Jean-Louis MEUNIER
M. Samuel LARDEAU à M. Claude DOUCET
M. Jean-Luc MANCOIS à M. Yanick COMPAIN
M. Jacques MAUGRION à M. François BROGGI
M. Bernard MITATY à M. Michel PIROT
M. Hubert MOUSSET à M. Claude MOREAU
M. Patrick NONIN à M. Jean-Jacques PREL
M. François PINEAU à M. François DAUGERON
M. Guy PLANTUREUX à M. Nicolas COUSIN
M. François RABILLE à M. Alain JACQUET



En début de séance, vous avez pu entendre lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'Agence approuvé par le conseil d'administration et vous avez également adopté le compte administratif 2018. Après quatre années d'exercice de notre agence, les adhérents ont pu parfaire leur connaissance de leur patrimoine routier et bénéficier d'aide dans la gestion administrative notamment de leur domaine public.

La poursuite des missions de l'ATD36 en 2019 devra permettre aux adhérents de compléter la connaissance de leur patrimoine (*notamment ouvrages d'art*) au travers des missions qu'ils souhaiteront confier à l'agence.

Les moyens mobilisés par l'ATD36 ces dernières années sur ces missions seront à nouveau mobilisés. Je vous propose d'examiner le budget correspondant pour l'année 2019.

Les moyens mobilisés :

Comme pour les années précédentes, les moyens nécessaires pour réaliser les missions de l'ATD36 sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation permet d'apporter une réponse de proximité aux besoins des adhérents tout en mobilisant des ressources du siège de la Direction des Routes lorsque cela est nécessaire (*expertise, moyen du système d'informations géographiques, service marché ...*).

Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée d'activités, il est prévu 6,75 équivalents temps plein (ETP) sur cette année pour l'exécution des missions de l'ATD36.

Le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence est géré en comptabilité directe par le payeur départemental au moyen de la nomenclature comptable M52.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels et infrastructures du Département. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 6.75 ETP pour 2019.

Le budget qui vous est présenté au vote pour l'année 2019 se compose alors comme suit :

- en dépenses :

- remboursement des frais généraux : frais de véhicule et divers moyens mis en œuvre par le Département pour l'exécution des missions : 12.766,22 €
- remboursement des frais de personnels : 280.000,00 €
- moyens de fonctionnement propres (achat de petites fournitures ...) : 800,00 €

- en recettes :

Comme les années précédentes, les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur issue des données actualisées INSEE de décembre 2018. Le montant de la cotisation des communes et communautés de communes reste fixé en fonction de la population concernée. Le Département cotise à hauteur de 1 € par habitant, ainsi que les communes et communautés de communes qui adhèrent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50 € par habitant. Les cotisations sont donc établies pour 2019 sur les mêmes bases que les quatre années précédentes. S'ajoutent à ces recettes prévisionnelles le résultat de clôture 2018 d'un montant de 569,72 €.

Les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2019 et le budget en recettes pour 2019 est arrêté comme suit :

▶ cotisation des adhérents :	292.996,50 €
réparties comme suit :	
• communes :	129.119,50 €
• communautés de communes :	55.195,00 €
• Département :	108.682,00 €
▶ résultat de clôture 2018 :	569,72 €

Mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulé sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 € H.T. pourra être sollicitée auprès de l'Agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire. Je vous propose de maintenir le taux de cotisation à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 121 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

L'Assemblée Générale Ordinaire

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article 1er : Le résultat de l'exercice 2018 d'un montant de 569,72 € est affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2019.

Article 2 : Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

Article 4 : Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération.

Article 5 : La contribution du Département est fixée à 108.682 €.

Article 6 : La Direction des Routes du Département (*personnels et moyens*) interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention.

Article 7 : La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 € H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4% du montant des travaux.

La Présidente



Nadine BELLUROT

REPUBLIQUE FRANCAISE

**AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36
ATD36**

Numéro SIRET : 200 050 714 00019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

M 52

**BUDGET PRIMITIF
vote par nature**

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I - Informations générales

Sans objet	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 4	B - Modalités de vote du budget
p. 5	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
Sans objet	C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
Sans objet	C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

p. 7	A1 - Vue d'ensemble du budget par section
Sans objet	A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
Sans objet	A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
p. 8	A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
p. 9	A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
p. 10	B1 - Balance générale - Dépenses
p. 11	B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

Sans objet	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
Sans objet	A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
Sans objet	A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
Sans objet	A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
Sans objet	A2 - Equipements non départementaux
Sans objet	A3 - Dépenses financières
Sans objet	A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
Sans objet	A4.2 - Recettes RMI / RSA
Sans objet	A4.3 - Recettes financières
Sans objet	A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
Sans objet	A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
Sans objet	A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
Sans objet	A8.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
Sans objet	A8.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.12	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
p.14	B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.16	B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

Sans objet	A - Présentation croisée par fonction
Sans objet	B - Eléments du bilan
Sans objet	C - Engagements hors bilan
Sans objet	D - Autres éléments d'information
	E - Décisions en matière de taux. Arrêté et signatures
Sans objet	E1 - Décisions en matière de taux
p.19	E2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement
- (2) les programmes d'équipement
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
aucun article

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	290 020,00	290 468,40	121,32	569,72
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	290 020,00	290 468,40	121,32	569,72

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER - N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	569,72
Investissement	0,00
Fonctionnement	569,72

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	293 566,22	292 996,50
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	569,72
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		293 566,22	293 566,22
TOTAL DU BUDGET (5)		293 566,22	293 566,22

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	293 566,22	0,00	293 566,22	292 996,50	0,00	292 996,50
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	293 566,22	0,00	293 566,22	292 996,50	0,00	292 996,50

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)	290 021,32		293 566,22	293 566,22	293 566,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		290 021,32		293 566,22	293 566,22	293 566,22
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		290 021,32		293 566,22	293 566,22	293 566,22
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		290 021,32		293 566,22	293 566,22	293 566,22
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						293 566,22

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div	100,00				
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)	289 800,00		292 996,50	292 996,50	292 996,50
75	Autres produits de gestion courante (4)					
Total des recettes de gestion courante		289 900,00		292 996,50	292 996,50	292 996,50
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		289 900,00		292 996,50	292 996,50	292 996,50
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		289 900,00		292 996,50	292 996,50	292 996,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	569,72
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	293 566,22

**AUTOFINANCEMENT
PREVISIONNEL DEGAGE AU
PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (3)**

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(5)		
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6)		
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (7)			
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>			
3...	<i>Stocks et en-cours</i>			
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	293 566,22		293 566,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles (8)			
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	293 566,22		293 566,22
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			+
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			293 566,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A.5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		(9)	
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (6)			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	292 996,50		292 996,50
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	292 996,50		292 996,50
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			569,72
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			293 566,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	290 021,32		293 566,22	293 566,22		293 566,22	293 566,22
011	Charges à caractère général (4)	290 021,32		293 566,22	293 566,22		293 566,22	293 566,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)							
014	Atténuations de produits							
015	Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Revenu de solidarité active							
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles (4)							
68	Dotations aux provisions (4)							
022	Dépenses imprévues							
023	Virement à la section d'investissement							
042	Opérations ordre transfert entre sections							
D002 Résultat reporté ou anticipé (3)								
Total des dépenses de fonctionnement cumulées								293 566,22

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	289 900,00		292 996,50	292 996,50		292 996,50	292 996,50
70	Produits services, domaine et ventes diverses	100,00						
731	Impositions directes							
73	Impôts et taxes (sauf 731)							
74	Dotations, subventions et participations (4)	289 800,00		292 996,50	292 996,50		292 996,50	292 996,50
75	Autres produits de gestion courante (4)							
013	Atténuations de charges (4)							
015	Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Allocation personnalisée d'autonomie							
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels (4)							
78	Reprises sur provisions (4)							
042	Opérations ordre transfert entre sections							
R002 Résultat reporté ou anticipé (3)								569,72
Total des recettes de fonctionnement cumulées								293 566,22

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
011	Charges à caractère général (3)	290 021,32	0,00	293 566,22	293 566,22	0,00	293 566,22
6068	Autres matières et fournitures	1,00					
6188	Autres frais divers	720,32		800,00	800,00		
62878	Remboursements de frais à des tiers	289 300,00		292 766,22	292 766,22		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'Elus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		290 021,32	0,00	293 566,22	293 566,22	0,00	293 566,22

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		290 021,32	0,00	293 566,22	293 566,22
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transfert entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		290 021,32	0,00	293 566,22	293 566,22

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	293 566,22

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	100,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	100,00			
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et axes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	289 800,00	0,00	292 996,50	292 996,50
7473	Participations département	108 544,00		108 682,00	108 682,00
7474	Participations communes et structures intercommunales	181 256,00		184 314,50	184 314,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		289 900,00	0,00	292 996,50	292 996,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant Brut	
Compensation	
Montant net	

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET
EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE**

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		289 900,00	0,00	292 996,50	292 996,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	121,32		569,72	569,72
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		289 900,00	0,00	292 996,50	292 996,50
R 002 RESULTAT REPORTE					569,72
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					293 566,22

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 198
Nombre de membres présents : 121
Nombre de suffrages exprimés : 121
VOTES : Pour : 121
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présenté par le Président,
A Châteauroux, le 15 MARS 2019

Date de convocation : 26 FEV. 2019

(Nom du Président)

Nadine BELLUROT



Délibéré par l'Assemblée générale de l'ATD36, réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 15 MARS 2019

Les membres de l'Assemblée générale,

Voir liste en annexe

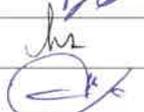
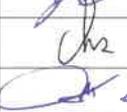
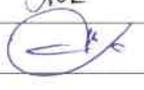
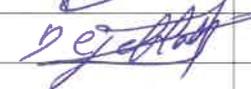
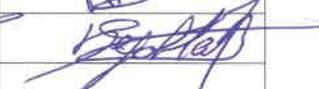
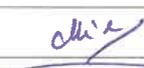
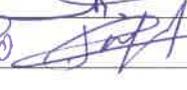
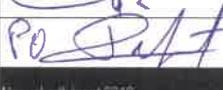
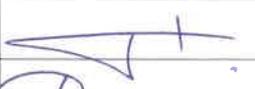
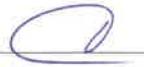
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu
de la transmission en préfecture, le
et de la publication le
A Châteauroux, le 15 MARS 2019

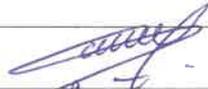
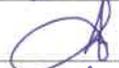
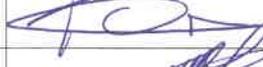
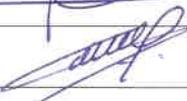
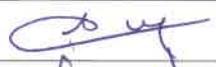
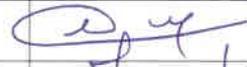
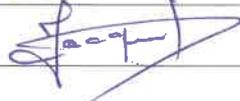
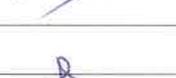
(Nom du Président)

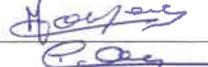
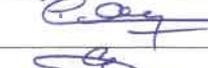
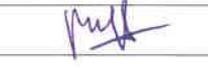
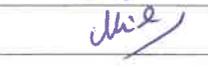
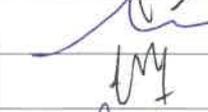
Nadine BELLUROT



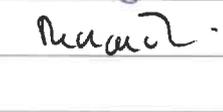
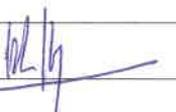
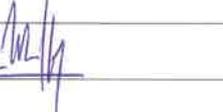
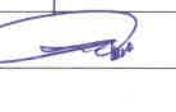
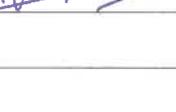
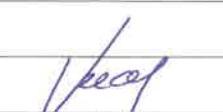
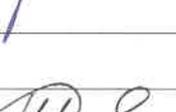
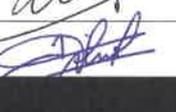
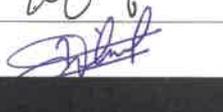
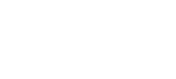
NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Claude ALAPETITE	MONTLEVICQ		
Monsieur Bruno ALLARD	SEMBLECY		
Monsieur Bernard ALLOUIS	BOMMIERS		
Monsieur Xavier ANDRIEU	CELON		
Monsieur Jean-Paul ARNAUD	SAINT-MARCEL		
Monsieur Jacky AUBOUET	NEUVY-PAILLOUX		Nouvel adhérent 2019
Monsieur Jean AUFRERE	ECUEILLE		
Monsieur Etienne AUJARD	AMBRAULT		
Monsieur Bernard BACHELLERIE	VINEUIL		
Monsieur Jean-Marc BALLEREAU	CLUIS		
Monsieur Jean-Paul BALLEREAU	MALICORNAY		
Monsieur Bernard BARRE	LINGE		
Madame Annie BARREAU	BRIVES		
Monsieur René BAYON	BOUESSE		
Monsieur Thierry BEIGNEUX	LE TRANGER		
Madame Faïda BELABBACI	BUXEUIL		
Monsieur Alain BELLET	POULIGNY-SAINT-MARTIN		
Madame Nadine BELLUROT	DEPARTEMENT		
Monsieur Michel BLIN	DEPARTEMENT		
Monsieur Jean-Claude BLIN	EGUZON-CHANTOME	PP	PP
Monsieur Gérard BLONDEAU	DEPARTEMENT		
Monsieur Patrice BOIRON	NEUILLY-LES-BOIS		
Monsieur Christian BOISLAIGUE	SAULNAY		
Monsieur Jean-Marie BONAC	ARPHEUILLES		
Monsieur Christian BORGEAIS	VILLIERS		
Monsieur Alain BOURGOGNON	SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT		
Monsieur Jean BOUTET	CHALAIS		
Monsieur Michel BRAUD	FLERE-LA-RIVIERE		
Monsieur Roland BREGEON	THIZAY		
Monsieur Pierre BREUGNON	AIZE		
Monsieur Michel BRIENT	BOUGES-LE-CHATEAU		
Monsieur François BROGGI	BADECON-LE-PIN		
Monsieur Michel BRUN	Communauté de communes de la Région de Levroux		
Monsieur Didier BRUNET	SAZERAY		
Monsieur Jean-Michel BUTARD	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE		

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	
		Emargement <u>présence</u>	Emargement <u>budget</u>
Monsieur Roland CAILLAUD	POULIGNY-SAINT-PIERRE		
Monsieur Jean-Louis CAMUS	MEZIERES-EN-BRENNE		
Madame Catherine CAVASIN	PAUDY		
Monsieur Daniel CHAMPIGNY	NEONS-SUR-CREUSE		
Monsieur Patrick CHARASSON	FEUSINES		
Monsieur Jean-Pierre CHENE	MOULINS-SUR-CEPHONS		
Monsieur Daniel CHEZE	PARNAC		
Monsieur Jean-Louis CHEZEAUX	SAINT-AIGNY		
Monsieur Arnaud CIBOT	ARGY		
Monsieur Yanick COMPAIN	SAINT-FLORENTIN		
Monsieur Nicolas COUSIN	SELLES-SUR-NAHON		
Monsieur Daniel COUTANT	FREDILLE		
Monsieur Pascal COUTURIER	VICQ-EXEMPLET		
Madame Lydie CROUZET	JEU-MALOCHES		
Monsieur Joël DARNAULT	RIVARENNES		
Monsieur François DAUGERON	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE		
Monsieur Claude DAUZIER	CHASSENEUIL		
Monsieur Louis De FARALS	FONTGOMBAULT		
Madame Bernadette DEFFONTAINES	PAULNAY		
Monsieur Gérard DEFOUGERE	LE MAGNY		
Monsieur Jean-Michel DEGAY	AIGURANDE		
Monsieur Rémy DEGUET	SAINT-PLANTAIRE		
Monsieur Daniel DEJOLLAT	CONCREMIERS		
Monsieur Jean-François DELAVEAUD	MAILLET		
Monsieur Joël DELOCHE	ROSNAV		
Monsieur Serge DENYS	INGRANDES		
Monsieur Serge DESCOUT	DEPARTEMENT		
Monsieur Philippe DESMAYSON	CHAZELET		
Monsieur Jean-Paul DIARD	CONDÉ		Nouvel adhérent 2019
Monsieur Philippe DIXNEUF	LA CHAPELLE-ORTHEMALE		
Monsieur Jean-Luc DORADOUX	PERASSAY		
Monsieur Claude DOUCET	VALENCAY		
Monsieur Martial DRUI	SAUZELLES		
Monsieur Didier DUVERGNE	LUANT		
Madame Catherine ECHARD	LIZERAY		Nouvel adhérent 2019
Monsieur Jean-Claude ETIENNE	LINIEZ		
Monsieur Michel FLAGEL	TENDU		
Monsieur Hugues FOUCAULT	BRETAGNE		
Monsieur Paul FOULATIER	VELLES		

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Pierre GABILLAUD	SAINT-BENOIT-DU-SAULT		
Monsieur André GARRY	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL		
Monsieur Guy GAUTRON	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE		
Madame Jocelyne GIRAUD	DEPARTEMENT		
Monsieur Jannick GOUBET	REBOURSIN		
Monsieur Alain GOURINAT	POMMIERS		
Monsieur Philippe GOURLAY	Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin		
Monsieur Hervé GRANDHOMME	ORSENNES		
Monsieur Jean-Paul GRELET	CHAVIN		
Monsieur Didier GUENIN	BUXIERES-D'AILLAC		
Madame Sophie GUERIN	HEUGNES		
Monsieur Gilbert GUERIN	LE MENOUX		
Monsieur Philippe GUERIN	SAINT-CIVRAN		
Monsieur Yves GUESNARD	REUILLY		
Monsieur Lionel GUIBLIN	PRUNIER		
Monsieur Jean-Michel GUILLEMAIN	ROUVRES-LES-BOIS		
Monsieur Alain GUILLEMAIN	URCIERS		
Monsieur Jean-Paul GUILLOT	PREUILLY-LA-VILLE		
Monsieur William GUIMPIER	FAVEROLLES-EN-BERRY		
Monsieur Bernard HOLLANDE	Communauté de communes du Châtillonnais en Berry		
Monsieur Alain HOUTMANN	MONTIPOURET		
Monsieur Jean IMBERT	TILLY		
Monsieur Alain JACQUET	LURAI		
Monsieur Alain JACQUET	SAINT-MEDARD		
Monsieur Christian JACQUIN	LA VERNELLE		
Monsieur Hervé JEUNESSE	NURET-LE-FERRON		
Monsieur Christophe JUBERT	AZAY-LE-FERRON		

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Francis LABLANCHE	FONTENAY		
Monsieur Patrick LACOU	SARZAY		
Madame Marie-Jeanne LAFARCINADE	FOUGEROLLES		
Monsieur Jean-Marc LAFONT	MERS-SUR-INDRE		
Monsieur Daniel LAFORET	SAINT-GILLES		
Monsieur André LALLIER	SAINTE-LIZAIGNE		
Monsieur Serge LAMBERT	LIGNAC		
Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE	SAINT-AOUT		
Madame Danielle LAMY	POULIGNY-NOTRE-DAME		
Monsieur Dominique LANDOIS	SEGRY		
Monsieur Philippe LANGLOIS	CLION-SUR-INDRE		
Monsieur Samuel LARDEAU	MOUHERS		
Madame Jacqueline LAROCHE	ROUSSINES		
Monsieur Michel LAVENU	FRANCILLON		
Monsieur Laurent LEGER	DIOU		
Monsieur François LEGER	LUCAY-LE-MALE		
Monsieur Michel LEON	PRISSAC		
Monsieur Guy LEVEQUE	PREAUX		
Monsieur Michel LIAUDOIS	MERIGNY		
Monsieur Jean-Michel LOUPIAS	MARTIZAY		
Monsieur Jean-Luc MANCOIS	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE		
Monsieur Nicolas MARIDET	GIROUX		
Monsieur Michel MARTEAU	MURS		
Monsieur Jacques MAUGRION	CEAULMONT		
Monsieur Gérard MAYAUD	DEPARTEMENT		
Monsieur Jean-Michel MEDAR	NERET		
Monsieur Jean-Louis MEUNIER	CHATILLON-SUR-INDRE		
Monsieur Michel MEUSNIER	VAL-FOUZON		
Monsieur Antoine MICHOT	THEVET-SAINT-JULIEN		
Monsieur Jean-Claude MILLET	VILLENTOIS		
Monsieur Bernard MITATY	CROZON-SUR-VAUVRE		
Madame Simone MONGIS-CARRION	MONTCHEVRIER		
Madame Chantal MONJOINT	DEPARTEMENT		
Monsieur Alain MOREAU	FONTGUENAND		
Monsieur Claude MOREAU	VILLEGOUIN		
Monsieur Mathieu MOREAUX	BONNEUIL		
Monsieur Hubert MOUSSET	MEOBECQ		
Monsieur Jean-Michel MULTON	LUREUIL		

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Frédéric NAUDET	GUILLY		
Monsieur Claude NIVET	SOUGE		
Monsieur Jean-Claude NOGRETTE	DUNET		
Monsieur Patrick NONIN	NOHANT-VIC		
Monsieur Guy NUGIER	Communauté de communes Champagne Boischaux		
Madame Catherine OVAN	BEAULIEU		
Madame Marie-Pascale PALLU	LOUROUER-SAINT-LAURENT		
Monsieur Pierre PARGUEL	VUJON		
Monsieur Jean-Marie PASQUET	VIGOULANT		
Monsieur Philippe PATRIGEON	LA BERTHENOUX		
Monsieur Karl PAWLOWSKY	MONTGIVRAY		
Monsieur Jean-Pierre PEDARD	CHAMPILLET		
Monsieur Patrice PERRAT	SAINT-GENOU		
Monsieur Lionnel PERROT	BARAIZE		
Monsieur Jean-Louis PESSON	LEVROUX		
Madame Florence PETIPEZ	DEPARTEMENT		
Monsieur Michel PETIT	BAGNEUX		
Monsieur Raymond PEYRAUD	LA BUXERETTE		
Monsieur Didier PHILIPPE	GARGILLESSE-DAMPIERRE		
Madame Valérie PICHARD	MOSNAY		
Monsieur Olivier PIERREL	MEUNET-SUR-VATAN		
Monsieur François PINEAU	BAUDRES		
Monsieur Roland PINLON	VIGOUX		
Monsieur Gérard PION	MENETREOLS-SOUS-VATAN		
Monsieur Michel PIROT	CREVANT		
Monsieur Guy PLANTUREUX	THENAY		
Madame Isabelle PORTRAIT	BAZAIGES		
Monsieur Alain POURNIN	Communauté de communes Ecueillé - Valençay		
Monsieur Sébastien POUYOLLON	DOUADIC		
Monsieur Jean-Jacques PREL	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE		
Monsieur Philippe PUARD	VATAN		

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	
		Emergence présence	Emergence budget
Monsieur Francis RABILLE	BRIANTES		
Monsieur Gilles REDON	LA CHATRE-L'ANGLIN		
Monsieur Jean-Philippe RENAUD	VOUILLON		
Monsieur Bernard RETAILLAUD	OULCHES		
Monsieur Joël RETY	VEUIL		
Monsieur Alain REUILLON	GEHEE		
Monsieur Jean-François RIAUTE	VENDOEUVRES		
Monsieur Bernard RIVIERE	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN		
Madame Monique ROGER	ORVILLE		
Monsieur Marc ROUFFY	PALLUAU-SUR-INDRE		
Monsieur Michel ROUSSEAU	LIGNEROLLES		
Monsieur Pierre ROUSSEAU	SAINT-VALENTIN		Nouvel adhérent 2019
Monsieur Jean-François ROY	LYE		
Monsieur Bertrand SACHET	GOURNAY		
Monsieur Jean-Marc SEVAULT	VILLEGONGIS		
Monsieur Bruno SIMON	SAINT-DENIS-DE-JOUHET		
Monsieur Frédéric STERVINO	LA PEROUILLE		Nouvel adhérent 2019
Monsieur Pierre TELLIER	MIGNE		
Monsieur Michel TENTILLIER	LE PECHEREAU		
Monsieur Laurent THOMAS	MEUNET-PLANCHES		
Monsieur Manuel TOUZEAU	CHAILLAC		
Monsieur Jean-Louis TOUZEAU	MOUHET		
Madame Edith VACHAUD	RUFFEC		
Monsieur Philippe VENUAT	SAINTE-GEMME		
Monsieur Eric VERDIER	NIHERNE		
Monsieur Pierre VERON	CLERE-DU-BOIS		
Monsieur Philippe VIAUD	TRANZAULT		
Monsieur Gilles VIGNEAU	CUZION		
Monsieur Geoffroy VIGNES	CIRON		
Monsieur Christian VILLETEAU	LYS-SAINT-GEORGES		
Monsieur Michel VIOLET	MAUVIERES		
Monsieur Jean-Luc WILMOT	SAINT-LACTENCIN		
	Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne		

ANNEXE 2 à la DELIBERATION n° 4 du 15 mars 2019

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

Communes adhérentes	cotisations annuelles
AIGURANDE	2 203,50 €
AIZE	117,00 €
AMBRAULT	919,00 €
ARGY	617,00 €
ARPHEUILLES	233,00 €
AZAY LE FERRON	1 314,00 €
BADECON LE PIN	1 129,50 €
BAGNEUX	265,50 €
BARAIZE	519,00 €
BAUDRES	450,00 €
BAZAIGES	324,00 €
BEAULIEU	57,00 €
BOMMIERS	306,00 €
BONNEUIL	82,00 €
BOUESSE	655,50 €
BOUGES LE CHATEAU	271,00 €
BRETAGNE	156,00 €
BRIANTES	928,50 €
BRIVES	264,00 €
BUXEUIL	225,00 €
BUXIERES D'AILLAC	402,00 €
CEAULMONT	1 122,00 €
CELON	621,00 €
CHAILLAC	1 073,00 €
CHALAIS	149,00 €
CHAMPILLET	244,50 €
CHASSENEUIL	1 062,00 €
CHATILLON SUR INDRE	2 765,00 €
CHAVIN	420,00 €
CHAZELET	183,00 €
CIRON	873,00 €
CLERE DU BOIS	257,00 €
CLION SUR INDRE	1 064,00 €
CLUIS	1 525,50 €
CONCREMIERS	997,50 €
CONDE	254,00 €
CREVANT	1 095,00 €
CROZON SUR VAUVRE	532,50 €
CUZION	673,50 €
DIOU	382,50 €
DOUADIC	685,50 €
DUNET	105,00 €
ECUEILLE	1 309,00 €
EGUZON CHANTOME	2 119,50 €
FEUSINES	319,50 €

FLERE LA RIVIERE	569,00 €
FONTENAY	90,00 €
FONTGOMBAULT	375,00 €
FONTGUENAND	237,00 €
FOUGEROLLES	526,50 €
FRANCILLON	77,00 €
FREDILLE	73,00 €
GARGILLESSE DAMPIERRE	453,00 €
GEHEE	258,00 €
GIROUX	120,00 €
GOURNAY	454,50 €
GUILLY	249,00 €
HEUGNES	406,00 €
INGRANDES	484,50 €
JEU MALOCHES	133,00 €
LA BERTHENOUX	627,00 €
LA BUXERETTE	162,00 €
LA CHAPELLE ORTHEMALE	120,00 €
LA CHAPELLE SAINT LAURIAN	149,00 €
LA CHATRE L'ANGLIN	544,00 €
LA PEROUILLE	709,50 €
LA VERNELLE	758,00 €
LE MAGNY	1 653,00 €
LE MENOUX	658,50 €
LE PECHEREAU	2 854,50 €
LE TRANGER	170,00 €
LEVROUX	2 940,00 €
LIGNAC	472,00 €
LIGNEROLLES	154,50 €
LINGE	348,00 €
LINIEZ	330,00 €
LIZERAY	85,00 €
LOURDOUEIX SAINT MICHEL	489,00 €
LOUROUER SAINT LAURENT	418,50 €
LUANT	2 290,50 €
LUCAY LE MALE	1 383,00 €
LURAIS	378,00 €
LUREUIL	405,00 €
LYE	768,00 €
LYS SAINT GEORGES	339,00 €
MAILLET	405,00 €
MALICORNAY	289,50 €
MARTIZAY	1 473,00
MAUVIERES	324,00 €
MENETREOLS SOUS VATAN	119,00 €
MEOBECQ	369,00 €
MERIGNY	819,00 €
MERS SUR INDRE	1 015,50 €
MEUNET PLANCHES	181,00 €
MEUNET SUR VATAN	194,00 €
MEZIERES EN BRENNE	1 563,00 €
MIGNE	426,00 €
MONTCHEVRIER	688,50 €
MONTGIVRAY	2 481,00 €
MONTIPOURET	856,50 €
MONTLEVICQ	174,00 €
MOSNAY	724,50 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication

MOUHERS	355,50 €
MOUHET	465,00 €
MOULINS SUR CEPHONS	301,00 €
MURS	131,00 €
NEONS SUR CREUSE	621,00 €
NERET	303,00 €
NEULLAY LES BOIS	681,00 €
NEUVY PAILLOUX	1 226,00 €
NEUVY SAINT SEPULCHRE	2 530,50 €
NIHERNE	1 624,00 €
NOHANT VIC	706,50 €
NURET LE FERRON	472,50 €
ORSENNES	1 162,50 €
ORVILLE	210,00 €
OULCHES	618,00 €
PALLUAU SUR INDRE	793,00 €
PARNAC	515,00 €
PAUDY	702,00 €
PAULNAY	504,00 €
PERASSAY	544,50 €
POMMIERS	372,00 €
POULIGNY NOTRE DAME	1 078,50 €
POULIGNY SAINT MARTIN	342,00 €
POULIGNY SAINT PIERRE	1 662,00 €
PREAUX	162,00 €
PREUILLY LA VILLE	255,00 €
PRISSAC	654,00 €
PRUNIERS	530,00 €
REBOURSIN	110,00 €
REUILLY	3 120,00 €
RIVARENNES	864,00 €
ROSNAY	786,00 €
ROUSSINES	370,00 €
ROUVRES LES BOIS	294,00 €
RUFFEC	924,00 €
SAINT AIGNY	435,00 €
SAINT AOUT	1 290,00 €
SAINT BENOIT DU SAULT	628,00 €
SAINT CHRISTOPHE EN BOUCHERIE	388,50 €
SAINT CIVRAN	219,00 €
SAINT CYRAN DU JAMBOT	369,00 €
SAINT DENIS DE JOUHET	1 491,00 €
SAINT FLORENTIN	546,00 €
SAINT GENOU	998,00 €
SAINT GILLES	110,00 €
SAINT LACTENCIN	442,00 €
SAINT MARCEL	2 430,00 €
SAINT MEDARD	46,00 €
SAINT MICHEL EN BRENNE	496,50 €
SAINT PLANTAIRE	921,00 €
SAINT VALENTIN	291,00 €
SAINTE GEMME	409,50 €
SAINTE LIZAIGNE	1 824,00 €
SAINTE SEVERE SUR INDRE	1 192,50 €
SARZAY	484,50 €
SAULNAY	241,50 €
SAUZELLES	366,00 €
SAZERAY	472,50 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication

SEGRY	792,00 €
SELLES SUR NAHON	74,00 €
SEMBLECAY	156,00 €
SOUGE	149,00 €
TENDU	982,50 €
THENAY	1 371,00 €
THEVET SAINT JULIEN	601,50 €
THIZAY	240,00 €
TILLY	139,00 €
TRANZAULT	531,00 €
URCIERS	373,50 €
VAL FOUZON	1 542,00 €
VALENCAY	2 500,00 €
VATAN	2 060,00 €
VELLES	1 524,00 €
VENDOEUVRES	1 089,00 €
VERNEUIL SUR IGNERAIE	483,00 €
VEUIL	383,00 €
VICQ EXEMPLET	486,00 €
VIGOULANT	160,50 €
VIGOUX	699,00 €
VIJON	469,50 €
VILLEGONGIS	117,00 €
VILLEGOUIN	345,00 €
VILLENTROIS - FAVEROLLES EN BERRY	925,00 €
VILLIERS	276,00 €
VINEUIL	1 246,00 €
VOUILLON	239,00 €

ANNEXE 3 à la DELIBERATION n° 4 du 15 mars 2019

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNAUTES DE COMMUNES -**

Communautés de Communes adhérentes	cotisations annuelles
Champagne Boischauts	10.873,50 €
Châtillonnais-en-Berry	6.397,00 €
Ecueillé - Valençay	12.525,00 €
Marche Occitane - Val d'Anglin	7.653,50 €
Région de Levroux	6.779,00 €
Val de l'Indre - Brenne	10.967,00 €